

Le Mot du Maire



La Vacquerie et St-Martin de Castries

En avril, il n'a pas été question de se découvrir d'un fil, en mai pourrons nous faire ce qu'il nous plaît ? Le printemps a vraiment beaucoup de mal à s'installer cette année et les jardins prennent du retard.

En point positif par contre les nappes phréatiques ont refait le plein et nous mettent par conséquent momentanément à l'abri de problèmes d'alimentation ce qui n'est toutefois pas un encouragement au gaspillage de ce bien si précieux qu'est l'eau.

Le budget a été voté à l'unanimité des membres présents. Un budget qui ne permet pas de grandes réalisations mais qui prévoit une mise aux normes des bâtiments publics pour l'accessibilité handicapés, une mise aux normes également de l'éclairage public avec

comme objectif une limitation de la consommation d'énergie (au double intérêt économique et écologique) et la réfection du chemin de Cantercel qui en a vraiment besoin.

En dehors de cela, les rues du village recommencent à être envahies par les enfants qui font souvent preuve de l'inconscience de leur jeunesse à vélo ou à pied. Je ne saurais que recommander aux parents d'insister auprès d'eux sur les règles de sécurité qui peuvent nous éviter un drame ainsi qu'aux conducteurs appelés à traverser le village pour qu'ils redoublent de vigilance.

Autre recommandation qui concerne celle-là le tri sélectif dans notre commune : le calendrier de passage de la déchetterie mobile a été communiqué et doit être respecté. Il

est totalement anormal de retrouver des encombrants près des colonnes de tri. Le service de ramassage est ce qu'il est mais il existe ! C'est donc un appel au civisme que je lance. Je rappelle également que nous sommes village « pilote » concernant le compostage collectif et que jusqu'à maintenant, cette expérience s'avère très positive.

L'été s'approche maintenant à grands pas, ponctué des festivités traditionnelles auxquelles je souhaite un non moins traditionnel succès pour conserver cette qualité de vie qui fait l'intérêt de nos petites communes rurales.

Jean Barral



Sommaire

Le mot du Maire.....	page 1
Les écoliers en fête pour le carnaval.....	page 2
Sensibiliser les enfants à la sécurité	page 2
Le Conseil Municipal a voté le budget de la commune	page 3
Accessibilité des lieux publics	page 3
Carnet, dates à retenir.....	page 4
Le Challenge des 5 portes passera par chez nous	page 4

Les écoliers en fête pour le Carnaval

Les beaux jours se font rares, pourtant le printemps est là, nous dit le calendrier. C'est l'époque où mamans (papas), enfants viennent fouler enfin à nouveau le sol de l'esplanade.

Ce jour-là, le 10 avril, il a fait beau ! Ouf ! Les écoliers de nos villages se sont retrouvés sous les tilleuls... et

Un goûter préparé par les parents a clôturé cette sympathique manifestation.



le jeu consistait à deviner «qui est qui ?» parce que voyez-vous c'était le carnaval.



Les enfants déguisés ont suivi les cavaliers masqués qui les ont conduits à faire le tour du village.



Et puis comme le veut la tradition, on a voulu mettre un terme à l'hiver en brûlant Monsieur Carnaval, une façon d'annoncer les couleurs du Printemps !



Sensibiliser les enfants à la sécurité...



Le maire, dans son édito, rappelle l'importance de sécuriser nos enfants dans le village et sur la route.

«Mieux vaut prévenir que guérir» dit le proverbe. L'idée a germé de sensibiliser les enfants du village, nos enfants, justement à la sécurité. Certes un vaste programme mais une initiative qui pourrait s'avérer intéressante.

L'idée serait de mettre en place des ateliers ludiques au cours desquels nos bambins pourraient se rendre compte par eux mêmes de la diversité des risques qu'ils encourent lorsqu'ils sont dans la rue, à travers

soit de jeux, soit d'une exposition, soit de constructions de panneaux ou tout autre forme de supports. Toute proposition est bonne à prendre.

Les parents intéressés par cette démarche soutenue par la municipalité, peuvent contacter

Karima Tahiri au 04 67 88 51 56 ou 06 26 80 54 76.



Le Conseil Municipal a voté le budget

Le Conseil municipal s'est réuni le 12 avril dernier et a débattu du Budget de la commune (M14). Voici les principales mesures adoptées à l'unanimité des présents :

Le taux des taxes communales concernant la taxe d'habitation, les taxes foncières bâti et non bâti est revalorisé de 1,08 %.

Les subventions aux associations diverses sont les suivantes :

Société de chasse = 250 €, Comité des Fêtes = 400 €, Association des parents d'élèves = 1246 € (600 pour la subvention et 646 € déjà versés pour le voyage scolaire dans le Cantal), Pompiers du Caylar = 100 €, CIELM = 400€, Associations de football = 100 € pour le Club de St Étienne et 100 € pour le Club du Caylar, 500 € pour l'Association Foire, Association Culture et Vie de la Rouvière = 100 €, Association Larzac Village Europe = 150 €, Club spéléo = 100 €.

Deux demandes de subventions concernant le Souvenir Français et le Collège Dardé de Bédarieux n'ont pas été retenues par les conseillers municipaux.

En ce qui concerne le budget communal, on peut noter que les recettes sont stables mais donnent peu

de latitude en matière d'investissement. En ce qui concerne les dépenses, les postes principaux prévus sont : l'aménagement de la voirie communale (chemin de Cantercel) pour laquelle des demandes de subventions ont été faites, la dernière tranche de l'aménagement de la Chapelle de St-Martin-d'Azirou, la réhabilitation de la décharge, l'entretien des bâtiments communaux et l'éclairage public.

Le budget de l'assainissement (M49) a été également présenté.

Ce budget est en déséquilibre. La somme de 5500 € doit être prélevée sur le budget principal.

Des décisions ont déjà été prises concernant l'abonnement et le prix le 16 novembre 2012 (voir le détail dans notre précédent bulletin).

Le budget M49 est approuvé à l'unanimité.

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale a été approuvé lors d'une deuxième séance car le nombre de membres présents le 12 avril 2013 devant statuer sur ce point était insuffisant.

Le détail de tous les budgets est consultable en mairie.

Accessibilité des lieux publics



1^{er} janvier 2015.

Il s'agit notamment d'assurer une accessibilité répondant à tous les types de handicaps (physique, visuel, auditif, mental et psychique).

Pour son expertise sur ce dossier, Patrick Pinchard, chef d'unité à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service d'Aménagement du Territoire Nord a été sollicité.

Certains travaux sont obligatoires, d'autres ne le sont pas. Ces derniers relèvent du confort et du bon accueil que la commune réserve aux personnes handicapées. Les aménagements obligatoires sont :

Conformément aux exigences de la loi du 11 février 2005, les établissements recevant du public devront proposer l'ensemble de leurs services dans un espace entièrement accessible à partir du

1. Accès à la mairie par un plan incliné en remplacement des escaliers existants. Cet aménagement modifiera la chaussée en la rétrécissant.

2. Accès à la petite salle des fêtes : aménagement d'une entrée adaptée à la circulation en fauteuil par la rue de la bascule.

3. Circulation sur l'esplanade

Parmi les non obligatoires : création d'une place de stationnement aux normes handicaps dans la cour de l'ancienne école, pose d'une rampe le long des escaliers donnant accès aux toilettes publiques, création d'un WC public aux normes handicaps à côté de l'arrêt du bus.

La mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments est aidée financièrement.

Certains travaux pourront toutefois être réalisés par les employés communaux, notamment les points 2 et 3 des aménagements obligatoires ainsi que le traçage de la place de stationnement et la rampe WC public.



La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes au public :

Lundi	8h15 à 12h15
Mardi	8h15 à 12h15
Jeudi	8h15 à 12h15
Samedi	8h30 à 12h30

La Grange aux Livres



La bibliothèque municipale est ouverte :

Mardi	18h à 19h30
mercredi	11h à 12 h
Samedi	16h à 17h30

Pendant cette dernière séance, yoga, peinture, lecture pour les enfants

<http://www.lavacquerie34.sitew.fr/>

Carnet

- ▶ **MAÏLY** née le 10 février 2013 chez Anouk VALLE et Elody HAMOU. Maïly est une future vacqueroise, nous sommes heureux de la compter parmi nous. Tous nos voeux de bonheur et félicitations aux heureux parents.

Dates à retenir

- ▶ **Samedi 25 mai 2013 à 9h30**
Opération village fleuri. Comme chaque année, les bénévoles sont les bienvenus pour jouer les décorateurs et fleurir les rues de notre beau village. Un repas est prévu à l'issue des efforts de chacun. Inscrivez-vous en mairie si vous êtes intéressé(e)
- ▶ **Samedi 22 juin 2013** à partir de 19 h : Fête de la Musique
- ▶ **Samedi 13 juillet 2013** : Apéro-grillade suivi du feu d'artifice.
- ▶ **Samedi 20 juillet 2013** : Fête du Village avec l'orchestre Cargo.

2^e Challenge des 5 Portes - 23 au 28 Juillet 2013
Eco-rallye Millau - Lodève • 5 Journées Eco-Mobil'Tour



Le Challenge des cinq portes passera par chez nous le 28 juillet 2013...

Challenge des 5 Portes® est un RDV annuel médiatique d'incitation à l'éco-mobilité.

Il a pour territoire, les Causses & Cévennes zone protégée labélisée au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO en juin 2011.

Il tient son nom et sigle, CH5P, des 5 Villes Portes qui en délimitent le territoire. Du Nord au Sud et dans le sens des aiguilles d'une montre, il s'agit de :

MILLAU (Aveyron), MENDE (Lozère), ALÈS (Gard), GANGES et LODÈVE (Hérault).

C'est un rallye d'éco-conduite ludique et touristique : il s'agit pour les équipages de 2 personnes qui y participent, de découvrir Causses & Cévennes avec plaisir en effectuant, parcours touristiques choisis, et tests pédagogiques de conduite proposés, dans le respect du temps imparti et en encadrant les possibilités de recharge.

Un principe simple : effectuer le parcours proposé en

réalisant la consommation la moins importante, ceci dans le respect des temps de route impartis et de recharges autorisées.

Challenge des 5 Portes ® n'est ouvert qu'aux seuls véhicules écologiquement acceptables (électriques, hybride, bio-carburant, GNV, GPL et ou hydrogène) ainsi qu'aux véhicules thermiques à bonus réel (-105 g de Co²/km) essence et diesel.

Le 28 juillet prochain, attendez-vous à voir circuler et s'arrêter quelques véhicules un peu différents de ceux que nous avons l'habitude de voir.

Nous ne doutons pas que vous ferez le meilleur accueil aux conducteurs qui s'arrêteront chez nous pour recharger leur batterie.

Challenge des 5 Portes ® promet d'être un événement attractif, innovant et incitateur.